

# Établir et Améliorer – C’est tout ?

## La consolidation de la paix de l’Union Européenne et l’initiative « Établir et Améliorer »

WITOLD MUCHA, PHD\*

**A**vec la montée de l’État islamique en Irak et en Syrie (ISIS), la décision de l’Allemagne de soutenir militairement les Peshmergas kurdes au nord de l’Irak a mis en évidence l’importance croissante que revêt l’initiative *Enable and Enhance* – E2I (Établir et Améliorer) examinée par les États membres de l’Union européenne (UE). Parallèlement à Berlin, les décideurs politiques à Londres et à Paris, entre autres, se sont ralliés au principe de la responsabilité en matière d’affaires étrangères sans implication directe dans le combat militaire. Cependant, comme l’ont montré de récentes initiatives (par exemple au Mali), l’approche E2I n’est pas sans limites. Fondé sur les récentes initiatives européennes de consolidation de la paix au Soudan du Sud et au Mali, le présent article analyse les défis que toute « initiative de rétablissement » doit surmonter. Dans le cadre d’une analyse bibliographique succincte, l’article démontre le manque d’intérêt que les universitaires portent aux résultats ambivalents obtenus par les précédentes initiatives de consolidation de la paix de l’UE. Il présente ensuite un cadre d’analyse grâce auquel il détaille les cas du Soudan du Sud et du Mali. Enfin, il réalise une étude empirique construite autour de trois notions : portée, conception et effets indésirables. Pour conclure, il aborde les incidences sur les futurs programmes de recherche et l’action politique.

### Le cadre d’analyse

Le présent article définit d’une façon générale la consolidation de la paix comme un éventail d’activités visant à raffermir la paix et à éviter une reprise de violents conflits<sup>1</sup>. Pendant plus de vingt ans, les acteurs de la promotion de la paix tels que les Nations Unies (ONU) et/ou les donateurs bilatéraux ont été influencés par un cadre libéral<sup>2</sup>. Alors que les approches de première génération étaient axées sur le gouvernement et le pouvoir

---

\*L’auteur est un politologue fort d’une expérience en développement des politiques en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. En poste à l’Université Heinrich Heine de Düsseldorf en Allemagne, il s’intéresse aux questions de paix et de conflits en mettant l’accent sur la lutte contre le terrorisme, le renseignement et la migration transnationale

(c'est-à-dire sur la sécurité, la territorialité et le concept westphalien de souveraineté), depuis 1990 les initiatives de consolidation de la paix cherchent à assurer la sécurité et le développement institutionnel grâce à des formes d'intervention externalisées. Les administrations transitoires internationales mises en place en Bosnie et au Kosovo, par exemple, ont été présentées comme des modèles pour les futures interventions dans des pays où la participation locale est limitée, dans le meilleur des cas<sup>3</sup>.

Oliver Richmond, Annika Björkdahl et Stefanie Kappler distinguent trois types de consolidation de la paix libérale : conservatrice, orthodoxe et émancipatrice<sup>4</sup>. Le modèle conservateur est principalement associé aux approches descendantes (c'est-à-dire coercitives et intrusives). La paix est conquise par la force militaire externe, et non par la négociation. Les cas de l'Afghanistan, de l'Irak et de la Somalie sont mis en avant à cet égard<sup>5</sup>. L'approche orthodoxe diffère du modèle conservateur en ce sens qu'elle met l'accent sur la conditionnalité. Elle subordonne l'octroi de l'aide à la création d'institutions gouvernementales fonctionnelles pour des états axés sur le marché libéral (elle est donc en partie descendante et coopérative). La priorité est accordée à l'établissement d'institutions démocratiques et à la réforme des cadres de gouvernance. En tant que telles, les négociations consensuelles concernent principalement les élites ; en revanche, l'appropriation locale reste limitée. Les cas de la Bosnie-Herzégovine et du Kosovo, ainsi que du Timor oriental, sont traités sous cet angle<sup>6</sup>. Les approches conservatrice et orthodoxe ressemblent à la perspective descendante de la plupart des pratiques de consolidation de la paix par les donateurs, les organisations et les institutions. Cependant, après un débat controversé les critiques de la consolidation de la paix libérale ont tenté de dépasser les faiblesses des approches descendantes actuelles<sup>7</sup>. L'approche émancipatrice favorise un modèle non étatique façonné par les acteurs privés et les mouvements sociaux (elle est donc ascendante et non coercitive). Richmond, Björkdahl et Kappler résumant concrètement la critique et le besoin de visions émancipatrices sur la consolidation de la paix :

Dans de nombreuses situations d'après-conflit, différents groupes, souvent constitués à l'échelon local, considèrent la consolidation de la paix libérale comme une énormité sur le plan de l'éthique, soumise à la politique du deux poids deux mesures, aculturelle, indifférente à la protection sociale, dure et insensible à l'égard de ses sujets. Elle est liée à l'état, aux institutions, aux élites qui les contrôlent et non au contexte local, à la société civile ou aux couches plus profondes de la société. Dans les situations d'après-conflit comme en Bosnie-Herzégovine, l'approche libérale de la consolidation de la paix a effectivement déjà commencé à rétablir les systèmes de classe économique et sociale, à mettre en péril la démocratie et à entraîner un déclasserement social. Basée sur la force et non sur le consentement, elle a été incapable de reconnaître les normes culturelles et les traditions locales, et a créé une paix virtuelle dans ses nombreux théâtres d'opérations<sup>8</sup>.

Au mieux, les stratégies européennes de consolidation de la paix correspondent à l'approche orthodoxe. Compte tenu de l'objectif de l'UE qui consiste à réformer et à transformer les futurs états membres, l'intégration régionale, l'harmonisation et la normalisation sont les principaux moyens. Vu la structure polycentrique de l'UE, il n'existe aucune stratégie de consolidation de la paix explicite dans l'ensemble de l'Union ou éma-

nant de la Commission européenne en qualité d'exécutif. Cependant, divers éléments issus des documents, politiques, principes et discours de l'UE incluent les deux objectifs poursuivis (les droits de la personne et la bonne gouvernance) et les moyens d'action appliqués dans le processus (par exemple les missions commerciales et de renforcement de l'état de droit)<sup>9</sup>. Pour résumer, les différentes méthodes suivent une logique libérale de réforme de la gouvernance.

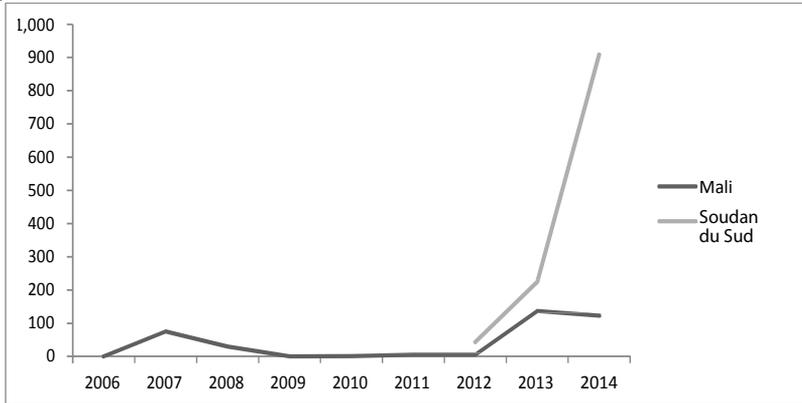
La première stratégie de sécurité de l'UE, élaborée en 2003, enjoignait les États membres à s'engager dans de nombreuses activités d'édification de la paix telles que la prévention des conflits, la gestion des crises et la réhabilitation post conflictuelle. En 2009, le Traité de Lisbonne a défini les objectifs suivants : « préserver la paix, prévenir les conflits et renforcer la sécurité internationale<sup>10</sup> ». Sandra Pogodda et ses confrères expliquent le caractère unique de l'UE en qualité d'acteur de la consolidation de la paix par rapport aux autres parties intéressées :

L'approche de la gouvernance de l'UE dans les zones en conflit va de la résolution du conflit aux stratégies d'apaisement de la société, tout en s'abstenant en grande partie de chercher un règlement par médiation aux échelons supérieurs, entre les leaders politiques, ou de préconiser un cessez-le-feu par le biais d'activités de consolidation de la paix. De par l'interaction avec les parties en conflit à plusieurs niveaux (étatique, infra-étatique, secteur privé et société civile) et dans des domaines d'action variés (économique, social, politique, culturel, environnemental, infrastructurel, etc.), le rôle de l'UE dans les conflits a été plus accessible et souvent indirect<sup>11</sup>.

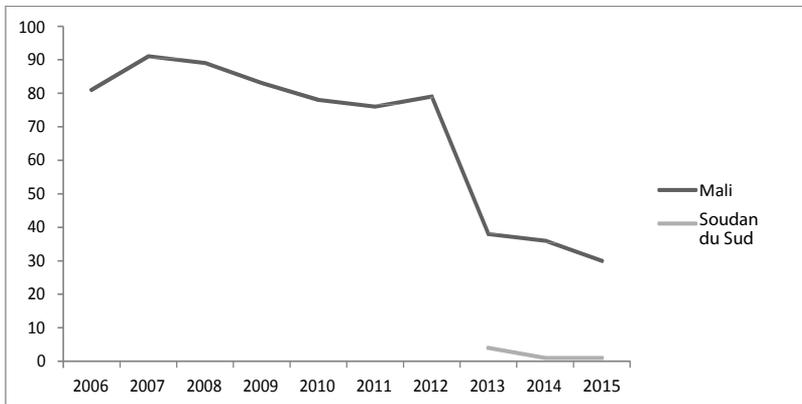
L'initiative E2I reflète bien cette approche indirecte de l'engagement. Au mois de décembre 2013, le Conseil européen a souligné l'importance de donner aux partenaires mondiaux les moyens de prendre davantage de responsabilités en matière de sécurité régionale. L'E2I vise à renforcer la prévention des crises par l'intermédiaire de formations, de conseils et, le cas échéant, d'équipements<sup>12</sup>. Le concept de renforcement des capacités, à savoir la fourniture de conseils, de formations et d'équipements pour étayer les capacités propres des partenaires, est appliqué par les Nations Unies depuis des années (par exemple pour la réforme du secteur de la sécurité). De la même manière, l'UE a soutenu le renforcement des capacités militaires et civiles par le biais de missions comme celles menées en Somalie et en République démocratique du Congo<sup>13</sup>. Argument de poids de l'E2I : la formation des forces de police et militaires représente une maigre valeur ajoutée en l'absence des équipements nécessaires. Les premiers cas types choisis par l'UE pour appliquer l'E2I en 2014 se trouvaient tous en Afrique, à commencer par le Mali et la Somalie : « En particulier en Afrique, les programmes visant à consolider les capacités des partenaires en matière de gestion des crises et de stabilisation font depuis longtemps partie intégrante de la boîte à outils<sup>14</sup> ».

Certaines études ont abordé le manque d'efficacité de la consolidation de la paix de l'UE<sup>15</sup>. Les retombées négatives n'ont reçu que peu d'attention<sup>16</sup>. Dès lors, il convient d'approfondir l'analyse. Mais vu l'adoption toute récente de l'E2I dans les documents officiels au niveau du Conseil européen, rares sont les cas qui servent de base empirique pour la mener à bien. Le présent article porte sur les engagements de l'UE dans les

conflits armés au Mali (de 2013 à nos jours) et au Soudan du Sud (de 2013 à nos jours) ; fig. 1 et 2).



**Figure 1. Les actes terroristes au Mali et au Soudan du Sud, 2006–2014.** (Basé sur « *Global Terrorism Database* », National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism, consulté le 18 mai 2016, [www.start.umd.edu/gtd/](http://www.start.umd.edu/gtd/).)



**Figure 2. Les classements du Mali et du Soudan du Sud comme des États fragiles, 2006–2015.** (basé sur « *Fragile States Index* », Fund for Peace, consulté le 18 mai 2016, <http://fsi.fundforpeace.org/rankings-2015>.)

## L'Analyse

Sous l'impulsion du gouvernement allemand, l'E2I a été intégrée dans la déclaration finale du sommet européen au mois de décembre 2013 :

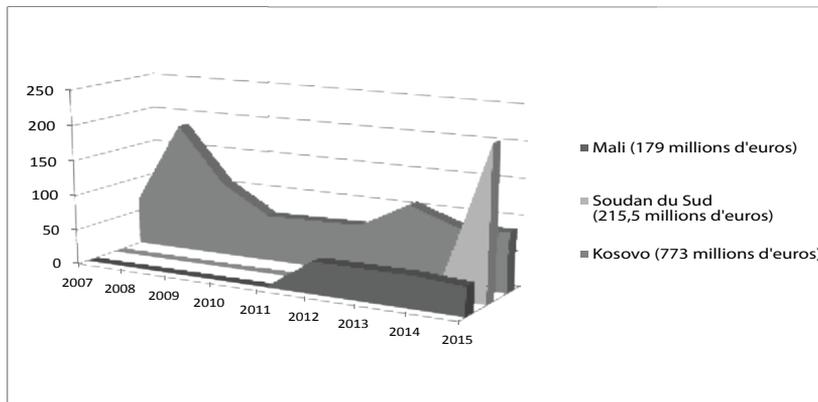
Le Conseil européen souligne qu'il importe d'apporter un soutien aux pays et organisations régionales partenaires, en mettant à leur disposition, selon les besoins, des actions de formation, des conseils, des équipements et des ressources, afin qu'ils puissent améliorer progressivement leur capacité à prévenir ou à gérer des crises par eux-mêmes. Le Conseil européen invite les États membres, la Haute Représentante et la Commission à

assurer la plus grande cohérence possible entre les actions menées par l'Union et celles menées par les États membres à cet effet<sup>17</sup>.

Indépendamment de cette reconnaissance formelle, les récentes activités d'édification de la paix de l'UE prouvent que l'E2I a des limites. La section suivante présente les principaux défis en se basant sur les cas du Soudan du Sud et du Mali.

### La portée

Les initiatives de consolidation de la paix sont généralement critiquées pour leur financement limité<sup>18</sup>. Au Soudan du Sud, l'UE est au deuxième rang des donateurs (après les États-Unis). De 2010 à 2013, elle a alloué 285 millions d'euros à des fonds de développement, ciblant principalement le secteur agricole, l'éducation, le système judiciaire et l'infrastructure sanitaire<sup>19</sup>. En 2011, l'assistance aux pays du Sahel (le Mali, le Niger et la Mauritanie) totalisait plus de 600 millions d'euros. En comparaison des programmes mis en œuvre au Soudan du Sud, au Sahel l'accent a été mis sur les réformes de la gouvernance (décentralisation, développement économique des zones périphériques, etc.) ou sur l'assistance humanitaire *ad hoc* pour répondre aux crises alimentaires<sup>20</sup>. Compte tenu d'autres initiatives de consolidation de la paix de l'UE comme au Kosovo (1,8 millions d'habitants), où l'aide extérieure a été transférée depuis 1999, la question est de savoir dans quelle mesure l'UE et ses États membres maintiendront leur engagement au Soudan du Sud (11,6 millions d'habitants) et au Mali (14,5 millions) en termes de volume financier et de présence à long terme. La figure 3 illustre ces dimensions.



**Figure 3. La commission européenne, coopération technique et financière, 2007–2015.** (Basé sur « *Technical and Financial Cooperation* », Commission européenne, consulté le 24 mai 2016, [http://eeas.europa.eu/delegations/kosovo/eu\\_kosovo/tech\\_financial\\_cooperation/index\\_en.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/kosovo/eu_kosovo/tech_financial_cooperation/index_en.htm) ; « *Fact Sheet: The EU and South Sudan* », Action extérieure de l'Union européenne, 10 juillet 2014, [http://eeas.europa.eu/statements/docs/2014/140514\\_04\\_en.pdf](http://eeas.europa.eu/statements/docs/2014/140514_04_en.pdf) et « Fiche-info ECHO : Crise malienne », Commission européenne : « Aide humanitaire et protection civile », avril 2016, [http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/mali\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/mali_fr.pdf).)

Parallèlement au sous-financement éternellement critiqué de la consolidation de la paix et des initiatives d'aide étrangère, de nombreuses mesures externes ont été dénoncées

en raison du gaspillage des ressources<sup>21</sup>. La mission de l'UE d'assistance à la frontière (EUBAM) menée en Libye au mois de mai 2013 a par exemple été critiquée pour sa portée limitée. Compte tenu du vide sécuritaire dans la majeure partie du pays et de l'efficacité relative d'autorités nationales n'existant que sur le papier, le succès de la formation des services frontaliers sans démobilisation préalable des milices et sans mise en place des réformes dans le secteur de la sécurité a été mis en doute<sup>22</sup>.

Ce gaspillage des ressources met en évidence une autre question concernant la portée : les initiatives de renforcement des capacités sont rarement accompagnées de mandats solides. Dans la plupart des cas, les agents extérieurs assument des fonctions techniques et n'ont pas de pouvoirs d'exécution. La mission de l'Union Européenne relative à la sûreté aérienne (EUAVSEC) au Soudan du Sud a par exemple été établie pour appuyer le renforcement de la sécurité à l'aéroport international de Djouba : « Le mandat de l'EUAVSEC consistera à assurer la formation et l'encadrement des services de sûreté, à fournir des conseils et une assistance en matière de sûreté aérienne et à apporter son concours à la coordination des activités relatives à la sûreté dans le secteur aérien<sup>23</sup> ». D'après le chef de mission Lasse Christensen, la sécurité de l'aéroport a été améliorée (par exemple contrôle mobile du périmètre aéroportuaire, inspection des passagers et des bagages, etc.). Toutefois, l'EUAVSEC a été cantonnée à un rôle technique et consultatif. Aucun levier n'a pu être actionné contre les factions guerrières locales à l'origine de l'escalade de la violence au Soudan du Sud<sup>24</sup>.

Un constat similaire peut être tiré en analysant la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM). Conformément au mandat, « La restauration de la sûreté et d'une paix durable au Mali est essentielle pour la stabilité de la région sahélienne et dans un sens plus large pour l'Afrique et l'Europe<sup>25</sup> ». Sa tâche consiste donc à former et à conseiller les forces militaires maliennes. Le personnel de l'EUTM ne doit pas être impliqué dans des combats et n'a pas de mandat exécutif<sup>26</sup>. Les mandats de l'EUAVSEC et de l'EUTM ne doivent pas dépasser quinze mois. Compte tenu de la brièveté du délai et de la pénurie en ressources humaines, un retour à la faillite de l'État et à l'escalade de la violence est à craindre. Dans ce contexte, Claudia Major, Christian Mölling et Judith Vorrath soutiennent que les agents extérieurs de consolidation de la paix se trouvent face à un dilemme : « Soit [ils acceptent] que le résultat de nombreuses années de développement et d'efforts de réforme soit remis en question, effritant la confiance dans le gouvernement fédéral ; soit ils tentent d'éviter ce scénario, si nécessaire par une intervention militaire<sup>27</sup> ». Par exemple, que se passerait-il si les forces de sécurité maliennes n'étaient pas pleinement opérationnelles et si les réformes dans le domaine de la sûreté n'avaient aucun effet significatif ? Les États membres de l'UE garantiraient-ils la stabilité en cas d'échec des précédentes initiatives de consolidation de la paix ? De nouveau, l'intervention de l'UE au Kosovo ou la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan en disent long sur la nécessité d'un engagement judicieux à long terme, sans préjudice de la controverse sur les résultats de la consolidation de la paix<sup>28</sup> (tableau 1).

**Tableau 1. Les missions de consolidation de la paix/d'édification d'un état**

<i>Mission</i>	<i>Personnel technique</i>	<i>Personnel militaire</i>	<i>Durée</i>
<b>EUAVSEC</b>	64		Juin 2012–oct. 2014
<b>EUTM</b>		550	Oct. 2012–jan. 2014
<b>EULEX*</b>	2.000		Fév. 2008– en cours
<b>FIAS</b>		130.000	Déc. 2001–déc. 2014

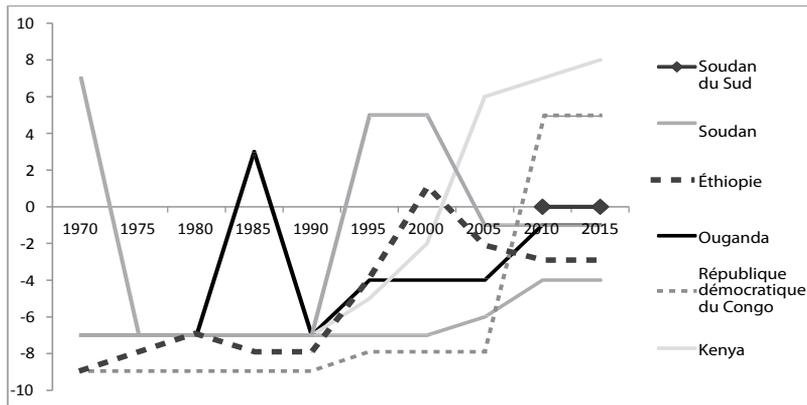
Sources : « *Mission de l'Union européenne relative à la sûreté aérienne (EUAVSEC) au Soudan du Sud* », Action extérieure de l'Union européenne, février 2014, [www.eeas.europa.eu/archives/csdp/missions-and-operations/euavsec-south-sudan/pdf/factsheet\\_euavsec\\_south-sudan\\_fr.pdf](http://www.eeas.europa.eu/archives/csdp/missions-and-operations/euavsec-south-sudan/pdf/factsheet_euavsec_south-sudan_fr.pdf) ; « *Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali)* », Action extérieure de l'Union européenne, décembre 2015, [www.eeas.europa.eu/archives/csdp/missions-and-operations/eutm-mali/pdf/factsheet\\_eutm\\_mali\\_fr.pdf](http://www.eeas.europa.eu/archives/csdp/missions-and-operations/eutm-mali/pdf/factsheet_eutm_mali_fr.pdf) ; « *What Is EULEX?* », Action extérieure de l'Union européenne, consulté le 24 mai 2016, [www.eulex-kosovo.eu/?page=2,16](http://www.eulex-kosovo.eu/?page=2,16) ; et « *La mission de la FIAS en Afghanistan (2001-2014)* », Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, 1<sup>er</sup> septembre 2015, [www.nato.int/cps/en/natohq/topics\\_69366.htm?selectedLocale=fr](http://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_69366.htm?selectedLocale=fr).

\*Mission état de droit menée par l'Union européenne au Kosovo

L'engagement coûteux en Afghanistan nous amène à étudier deux points : tout d'abord, les états tiers et les organisations régionales doivent être intégrés dans les initiatives de consolidation de la paix (cf. ci-dessous). Ensuite, les coalitions internationales élargissent le champ de l'engagement en termes de durée et de ressources. Par exemple, la sécurité locale et la stabilité politique ont plus de chance d'être obtenues dans le cas de l'EUTM si des organisations telles que l'Union africaine sont substantiellement soutenues à long terme par l'UE et les Nations Unies. L'appropriation locale dépend des ressources externes<sup>29</sup>.

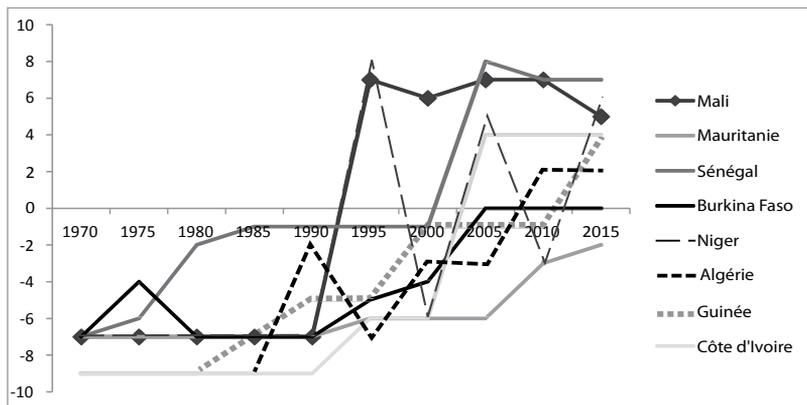
### ***La conception***

En corrélation étroite avec l'importance d'une large coalition d'alliés locaux et externes, le concept de partenariat détermine la crédibilité de l'E2I. Qu'est censé être un état partenaire stable ? Quels critères un état doit-il respecter pour être considéré comme « suffisamment » fiable afin de bénéficier de services de formation (militaire) et/ou de fourniture d'armes ? Dans le cas du Soudan du Sud, à l'exception du Kenya, les pays voisins tels que l'Éthiopie, le Tchad, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et l'Ouganda souffrent de régimes autoritaires et de fragilité étatique (fig. 4). Le projet *Polity IV* illustre les traditions autocratiques sur lesquelles reposent ces pays. Pour chaque année et pays, un « score politique » compris entre -10 et +10 est déterminé, -10 à -6 correspondant à des autocraties, -5 à 5 à des anocraties et 6 à 10 à des démocraties<sup>30</sup>.



**Figure 4. Les tendances des pouvoirs, voisinage du Soudan du Sud, 1990–2015.** (extrait de « *The Polity Project* », Center for Systemic Peace, consulté le 19 mai 2016, [www.systemicpeace.org/polityproject.html](http://www.systemicpeace.org/polityproject.html).)

Dans ce contexte, les agents extérieurs de consolidation de la paix sont confrontés à un dilemme. D'une part, les partenaires régionaux sont plutôt susceptibles d'accroître la légitimité et l'appropriation locale à long terme. Mais d'autre part, il y a fort à parier que les marchandises et les équipements militaires échappent au contrôle d'institutions responsables. Dans le pire des cas, le transfert de connaissances et d'armes peut même être utilisé contre l'opposition locale. La stabilité régionale est-elle alors dans l'intérêt général ? Par exemple, de récents débats polémiques ont été tenus à propos de la coopération militaire avec l'Égypte sous la présidence d'Abdel Fattah Al-Sissi ou avec les monarques saoudiens<sup>31</sup>. Comme le montre la figure 5, le cas du Mali est cependant différent. Les pays voisins comme l'Algérie, le Sénégal ou le Niger ont été loués pour leur stabilité politique<sup>32</sup>.



**Figure 5. Les tendances des pouvoirs, voisinage du Mali, 1990–2015.** (extrait de « *The Polity Project* », Center for Systemic Peace, consulté le 19 mai 2016, [www.systemicpeace.org/polityproject.html](http://www.systemicpeace.org/polityproject.html).)

Sur le plan opérationnel, les initiatives de consolidation de la paix de l'UE se heurtent à deux difficultés majeures. D'une part, compte tenu de l'architecture polycentrique de la politique étrangère de l'UE, le besoin de consensus parmi les différentes institutions et États membres freine les réponses<sup>33</sup>. D'autre part (c'est étroitement lié), les agences externes sont confrontées à des obstacles similaires sur le terrain. Les décisions des bureaux de pays doivent être communiquées d'une entité à l'autre et vice-versa par l'intermédiaire du siège. Il en va de même pour les différents ministères nationaux (département d'État, Défense, Économie, Intérieur, etc.)<sup>34</sup>. Les effets négatifs causés par le manque de coordination, de coopération et de cohérence entre les agents au niveau local, national et international (c'est-à-dire les Nations Unies, l'OTAN, la Banque mondiale, etc.) ont été examinés en détail dans la littérature diplomatique à propos de l'aide étrangère<sup>35</sup>. À cet égard, l'accord trouvé aux conférences de Paris (2005), d'Accra (2008) et de Busan (2011) peut être dupliqué dans le domaine de la paix<sup>36</sup>.

Bien que les acteurs externes s'entendent sur le besoin d'approches globales de consolidation de la paix, une étude attentive des stratégies révèle des programmes axés sur la seule sécurité. Du moins, au mois de mars 2011, c'est dans ce sens que le Conseil européen a approuvé la Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel. Mettant l'accent sur le Mali, le Niger et la Mauritanie, la stratégie d'assistance à la réforme de la gouvernance (c'est-à-dire la décentralisation, le soutien budgétaire, etc.) devait aider « les états et les acteurs non étatiques légitimes<sup>37</sup> ». Toutefois, les questions de sécurité occupaient le premier plan : il s'agissait entre autres de la prolifération des armes, du crime organisé, du terrorisme et de la protection des intérêts et des citoyens de l'UE. Au mois de juillet 2014, l'adoption de la mission européenne de renforcement des capacités au Niger (EUCAP) n'a pas constitué une surprise. Selon cinquante experts internationaux, le mandat de l'EUCAP consistait à dispenser des conseils et une formation afin de soutenir les efforts des autorités nigériennes visant à renforcer leurs capacités en matière de sécurité. Alors que la mission disposait de relativement peu de ressources humaines, ses objectifs étaient similaires à ceux de l'EUTM<sup>38</sup>. Tandis qu'au Niger, EUCAP Sahel Niger soutenait la lutte contre le crime organisé et le terrorisme, l'EUTM contribuait à restructurer les forces armées maliennes en leur procurant formation et conseils. La critique à l'encontre de la prédominance des questions de sécurité alimente l'éternelle controverse sur l'approche internationale de la consolidation de la paix. Une étude de grande envergure reproche aux politiques des agents extérieurs de se focaliser sur des « approches descendantes du renforcement des institutions au niveau de l'état (central), impliquant en particulier les élites gouvernementales<sup>39</sup> ». Par exemple dans le cas du document stratégique sur le Sahel susmentionné, les décideurs politiques ont explicitement insisté sur le besoin de prendre en compte le contexte local :

Au Mali, la mise en place des pôles de sécurité et de développement dans le nord du pays devrait faire l'objet d'une mobilisation politique importante de la part des autorités centrales et d'un dialogue renforcé avec la société civile locale afin de renforcer la confiance. Le but étant d'éviter le déploiement d'agences de sécurité dans le nord, que les dirigeants

locaux et traditionnels pourraient considérer comme une marque de non-respect des engagements pris dans le cadre du pacte national<sup>40</sup>.

Dans une certaine mesure, les initiatives européennes de consolidation de la paix au Soudan du Sud suivaient des approches ascendantes. Bruxelles a financé des organisations non gouvernementales basées dans l'UE afin de coopérer avec les communautés locales dans le cadre d'activités de dialogue transfrontalières au Soudan et au Soudan du Sud<sup>41</sup>. Cependant, la portée des initiatives au Soudan du Sud ou au Mali en termes de ressources financières et humaines était et est toujours limitée. En l'absence d'un nombre suffisant de représentants de l'UE et de personnel en place à Djouba ou à Bamako, il est fort probable que toute intervention dans le processus politique s'adresse principalement aux élites : « En définitive, l'extension de l'autorité de l'état est un but majeur du soutien européen à ces pays, laissant planer le doute sur le fait que l'UE ait suffisamment encouragé le dialogue avec les 'acteurs non étatiques légitimes' comme le prévoit la stratégie<sup>42</sup> ».

### *Les effets indésirables*

À l'automne 2013, l'Allemagne, le Danemark et le Portugal ont fait circuler un document officiel traitant de la nécessité de l'E2I eu égard à l'insécurité maritime croissante dans le Golfe de Guinée<sup>43</sup>. Le problème a été précisé supra : les services de sécurité via la formation et l'armement ne garantissent pas l'usage « correct » des équipements et des capacités acquises. Il en va de même pour la promotion des partenaires régionaux tels que la Côte d'Ivoire, le Nigéria ou le Congo. En d'autres termes, ni l'approche officielle de l'E2I ni ce document n'aborde le besoin de contrôler les marchandises militaires et les ressources humaines formées<sup>44</sup>. Que se passerait-il si les armes occidentales tombaient entre des mains peu recommandables ? Le cas du Mali met parfaitement en lumière ce dilemme. Pour de nombreux observateurs extérieurs, le conflit armé qui a duré trois ans (2012–2015) s'est intensifié en janvier 2012 en raison de la professionnalisation militaire du Mouvement national de libération de l'Azawad. Ce mouvement a mené une campagne en faveur d'une plus grande autonomie des Touaregs dans le nord du Mali. Il semble que des factions du mouvement aient combattu pendant la guerre civile libyenne en 2011 et se soient emparées du matériel militaire récemment utilisé dans la lutte contre le gouvernement malien<sup>45</sup>. Ces équipements ne provenaient pas tous de l'arsenal de l'ancien président Mouammar Kadhafi. Une proportion importante de marchandises militaires faisait partie du stock d'armes fournies aux forces rebelles libyennes par Washington, Londres et Paris via le Qatar<sup>46</sup>.

L'ironie amère est double. Certes, les ressources militaires extérieures ont amélioré les capacités des forces anti-Kadhafi, mais après sa chute, les différentes milices ont utilisé ces mêmes armes dans le cadre de la récente guerre civile<sup>47</sup>. Ensuite, dans le contexte de la désagrégation de l'Etat libyen, le transfert illégal d'armes via l'Algérie, le Niger et le Tchad a permis la militarisation de groupes d'insurgés au Mali et ailleurs :

Il n'est pas exclu que si un gouvernement change ou est renversé, les forces bien entraînées et les équipements puissent tomber entre les mains d'acteurs opposés aux objectifs pour-

suis par l'UE dans le contexte des réformes du secteur de la sécurité. Au Mali en 2013 par exemple, des soldats entraînés par les États-Unis ont déserté pour rejoindre des groupes islamistes, puis pour combattre les troupes françaises déployées dans le cadre de l'opération Serval. Un très grand nombre d'armes circulant sur le marché noir en Afrique de l'Ouest provient de stocks officiels vendus illégalement par les forces de sécurité<sup>48</sup>.

Vu le constat mitigé face au dilemme « mandant-mandataire », il est surprenant que le soutien aux unités locales reste une stratégie clé appliquée par les gouvernements à l'Ouest comme à l'Est. Avant d'ouvrir la discussion sur les implications futures pour la recherche et l'élaboration des politiques, le tableau 2 résume la principale critique à l'encontre des missions de consolidation de la paix actuelles de l'UE.

**Tableau 2. La critique de la consolidation de la paix de l'Union Européenne**

<i>Portée</i>	<i>Conception</i>	<i>Effets indésirables</i>
Manque de ressources et d'engagement à long terme	Structure polycentrique et incohérence opérationnelle au niveau local et international	Mythe de la procuracy : déstabilisation locale et régionale
Absence de pouvoir exécutif ; pas de mandat solide	Approche descendante	
Gaspillage des ressources	Sécurité d'abord	
	Concept vague de partenariat	

## Conclusion

L'analyse de la consolidation de la paix de l'UE au Soudan du Sud et au Sahel a mis en lumière plusieurs lacunes. La *portée* de nombreuses initiatives est insuffisante. La plupart des missions sont mandatées pour une courte durée comprise entre douze et quinze mois. Elles sont prolongées si cela est jugé nécessaire et soutenues par la volonté politique d'acteurs (extérieurs) majeurs. Le manque d'engagement à long terme s'accompagne d'un financement insuffisant en termes de personnel et de matériel. Conformément à l'approche de l'E2I, la plupart des missions manquent de pouvoir exécutif et sont conçues sans mandat solide. Les autorités publiques locales doivent être soutenues uniquement à l'aide de formations et de conseils. Les confrontations directes avec les parties belligérantes sont totalement évitées. Certes, la portée limitée permet l'appropriation locale. En revanche, la probabilité d'une reprise de violents conflits devient plus forte. Parallèlement à l'absence d'engagement en termes de financement et de volonté politique, le gaspillage des ressources par les agents de consolidation de la paix a été négligé dans la littérature diplomatique. Le cas de l'EUBAM en Libye illustre à la perfection les impasses. Apparemment, cette mission n'a jamais réellement pu remplir son mandat compte tenu du vide sécuritaire qui régnait dans les principales régions du pays. Les doutes sont patents quant

au succès de la formation des services frontaliers sans démobilisation préalable des milices et sans mise en place des réformes dans le secteur de la sécurité.

Les manquements *conceptuels* de la consolidation de la paix sont étroitement liés à la question de la portée limitée. Compte tenu de la structure polycentrique de l'UE, ses États membres se trouvent constamment en porte-à-faux dans des situations de veto en matière de prise de décisions concernant la politique de sécurité et de défense commune. Les réponses rapides exigées par les situations de crise à l'étranger sont donc limitées. Plus grave encore, au niveau opérationnel divers agents d'appartenance organisationnelles multiples sont impliqués dans le processus de consolidation de la paix. Cette foule d'intervenants peut réduire l'efficacité des missions. Par exemple, le siège des activités de consolidation de la paix à Bruxelles ou dans d'autres capitales doit agir de façon coordonnée avec les bureaux nationaux, les partenaires occidentaux alliés, les acteurs internationaux (Nations Unies, OTAN, Union africaine, etc.) et les autorités publiques locales. Des frictions peuvent naître au niveau national quand les différents ministères (par exemple le département d'État et le ministère de l'Économie) ont des intérêts divergents dans le pays d'intervention. Indépendamment des aspects opérationnels, les missions de consolidation de la paix souffrent toujours de l'impact des approches descendantes. Malgré le débat polémique sur la consolidation de la paix (post)libérale et la « perspective locale », la consolidation de la paix sur le terrain est toujours menée par les intervenants avant tout. De la même manière, les interventions s'adressent principalement aux élites, bien que les documents stratégiques officiels évoquent la nécessité d'inclure les leaders locaux et traditionnels dans un cadre global de consolidation de la paix. Il en va de même pour la suprématie des questions de sécurité sur d'autres secteurs comme l'agriculture, l'éducation, la santé ou la justice. Une autre critique importante concerne le concept vague de partenariat propre aux initiatives européennes de consolidation de la paix d'une manière générale, et à l'approche E2I en particulier. Aucune stratégie n'est pensée pour définir comment identifier les acteurs légitimes de la coopération sur le terrain, qu'elle émane des autorités publiques ou des gouvernements voisins.

L'évaluation difficile de la contribution des partenaires (régionaux) met en lumière les risques des *effets indésirables* des approches « Établir et Améliorer ». En principe, ni la proposition de l'E2I ni aucun autre document stratégique n'a abordé le besoin de contrôle des acteurs de terrain. Compte tenu des considérations concernant le dilemme « mandant-mandataire », les pays « accréditants » tels que l'Allemagne et la France au Mali ne peuvent garantir de quelle manière la formation et l'équipement (militaire) seront finalement utilisés.

Selon certaines sources, il semble que la consolidation de la paix de l'UE ait échoué, et que les réformes conceptuelles et opérationnelles soient plus nécessaires que jamais. Si tel est le cas, quel type de mesures peuvent recommander les chercheurs dans le domaine de la paix et des conflits ? À cet égard, les notions de portée, de conception et d'effets indésirables fournissent un socle concret. Par exemple, la critique qui pointe du doigt le gaspillage des ressources est légitime. L'analyse de l'EUBAM en Libye révèle que la formation des services frontaliers aurait été plus efficace si les réformes du secteur de la sécu-

rité avaient été réalisées au préalable. Cependant, cet argument est ambivalent car les critiques peuvent aussi souligner que le vide sécuritaire post-Kadhafi va probablement durer plus longtemps que prévu. Dans ce cas, une mission de consolidation de la paix partielle pourrait être préférable à une absence totale. Les avocats des mandats solides doivent aussi tenir compte des différentes implications pour les nations d'origine. Outre l'argument budgétaire, toujours valable, le soutien populaire de l'EUTM au Mali aurait probablement été moindre si les soldats allemands et/ou français avaient été mandatés pour participer au combat armé. La probabilité que des soldats soient tués au combat et/ou que soient déplorées des pertes civiles compromettrait les différentes missions et les approches générales de consolidation de la paix en Occident. L'expérience américaine en Irak et en Afghanistan en dit long sur les électors las de la guerre.

Une ambivalence similaire existe dans la critique de la conception des missions de consolidation de la paix. Par exemple, si les ressources de l'accréditant sont limitées d'une manière ou d'une autre, la coopération avec les principales élites semble être un choix pragmatique. Il en va de même pour la suprématie des réformes de la sécurité sur d'autres domaines. Le cas de l'Égypte post-printemps arabe sous la présidence d'Al-Sissi prouve la survie de l'ancien système et la volonté des donateurs de poursuivre la relation malgré le caractère de plus en plus autoritaire du régime en place. L'Égypte illustre bien cette problématique. Après la destitution du président Mohamed Morsi au mois de juin 2013, les appels à la sanction et à la conditionnalité (c'est-à-dire l'arrêt de la coopération militaire) des décideurs et des milieux universitaires occidentaux sont tombés dans l'oreille d'un sourd au Caire, l'Arabie Saoudite promettant de compenser les éventuelles pertes. Avec la montée d'ISIS en Libye et les attaques terroristes frappant la Tunisie, en 2015 Al-Sissi a été invité à des discussions dans certaines capitales européennes comme Berlin. La légitimité internationale croissante d'Al-Sissi explique pourquoi le concept de partenariat de l'E2I est vaguement défini : moins le profil est rigide, plus la sélection des partenaires par les gouvernements occidentaux qui doivent prendre des décisions politiques *ad hoc* est flexible. De la même manière, la perspective des décideurs doit être prise en compte au moment de remettre en question le « mythe de la procuration » mentionné précédemment. Malgré des expériences ambivalentes avec les moudjahidin en Afghanistan dans les années 1980 et les milices non consolidées dans la Libye contemporaine, les gouvernements occidentaux et orientaux ont toujours recours à la procuration, que ce soit au nord de l'Irak (Peshmergas kurdes), au Mexique (milices d'autodéfense) ou en Ukraine (séparatistes pro-russes). Il faut redire ici que les alternatives sont rares pour les architectes européens de consolidation de la paix. Nos soldats ne seront pas envoyés pour les motifs évoqués plus haut, et aucun programme substantiel de drones de l'UE n'a encore été développé.

Malgré la critique légitime de la consolidation de la paix de l'UE en général et de l'E2I en particulier, les milieux universitaires semblent eux aussi avoir échoué à recommander des options politiques d'amélioration réalisables. Les études de développement semblent avoir une longueur d'avance. Les aspects opérationnels de l'intervention, par exemple, ont été longuement débattus dans la rubrique portant sur l'harmonisation, la

coordination et l'alignement. Compte tenu du caractère *ad hoc* des situations de crise et de l'approche réactive (et non curative) des agents occidentaux de consolidation de la paix, les propositions de réformes opérationnelles offrent dans cette optique un point de départ pour une contribution universitaire. Identifier ces rouages spécifiques dans la machine de consolidation de la paix permettrait aux érudits de mieux se faire entendre dans le brouhaha de critiques universelles et d'appels à un changement fondamental.

## Notes

1. BARNETT, Michael et al., « Peacebuilding: What Is in a Name? », *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations* 13, n°1, 2007, pp. 35–58 ; PARIS, Roland, « International Peacebuilding and the 'Mission Civilisatrice' », *Review of International Studies* 28, n°4, 2002, pp. 637–656 ; et FETHERSTON, A. B., « Peacekeeping, Conflict Resolution and Peacebuilding: A Reconsideration of Theoretical Frameworks », *International Peacekeeping* 7, n°1, 2000, pp. 190–218.

2. NEWMAN, Edward, PARIS, Roland, et RICHMOND, Oliver, eds., *New Perspectives on Liberal Peacebuilding*, Tokyo : UNU Press, 2009 ; RICHMOND, Oliver, « UN Peace Operations and the Dilemmas of the Peacebuilding Consensus », *International Peacekeeping* 11, n°1, 2004, pp. 83–101 ; CAMPBELL, Susanna, CHANDLER, David, et SABARATNAM, Meera, eds., *A Liberal Peace? The Problems and Practices of Peacebuilding*, Londres : Zed Books, 2011 ; et PARIS, Roland, « Saving Liberal Peacebuilding », *Review of International Studies* 36, n°2, 2010, pp. 337–365.

3. RICHMOND, « UN Peace Operations » ; BELLONI, Roberto, « Civil Society and Peacebuilding in Bosnia and Herzegovina », *Journal of Peace Research* 38, n°2, 2001, pp. 163–180 ; RICHMOND, Oliver, BJÖRKDAHL, Annika, et KAPPLER, Stefanie, « The Emerging EU Peacebuilding Framework: Confirming or Transcending Liberal Peacebuilding », *Cambridge Review of International Affairs* 24, n°3, 2011, pp. 449–469 ; et TALENTINO, Andrea Kathryn, « Perceptions of Peacebuilding: The Dynamic of Imposer and Imposed Upon », *International Studies Perspectives* 8, n°2, 2007, pp. 152–171.

4. RICHMOND, BJÖRKDAHL et KAPPLER, « *Emerging EU Peacebuilding Framework* ».

5. DODGE, Toby, « Intervention and Dreams of Exogenous Statebuilding: The Application of Liberal Peacebuilding in Afghanistan and Iraq », *Review of International Studies* 39, n°5, 2013, pp. 1189–1212 ; ROY, Olivier, « Development and Political Legitimacy: The Cases of Iraq and Afghanistan », *Conflict, Security & Development* 4, n°2, 2004, pp. 167–179 ; PONZIO, Richard J., « Transforming Political Authority: UN Democratic Peacebuilding in Afghanistan », *Global Governance: A Review of Multilateralism and International Organizations* 13, n°2, 2007, pp. 255–275 ; et FRANKE, Volker, « The Peacebuilding Dilemma: Military Cooperation in Stability Operations », *International Journal of Peace Studies* 11, n°2, 2006, pp. 5–25.

6. SUHKRKE, Astri, « Peacekeepers as Nation-Builders: Dilemmas of the UN in East Timor », *International Peacekeeping* 8, n°4, 2001, pp. 1–20 ; CALL, Charles T. et COOK, Susan E., « On Democratization and Peacebuilding », *Global Governance* 9, 2003, pp. 233–246 ; STROHMEYER Hansjörg, « Making Multilateral Interventions Work: The U.N. and the Creation of Transitional Justice Systems in Kosovo and East Timor », *Fletcher Forum of World Affairs* 95, n°1, 2001, pp. 107–128.

7. RICHMOND, Oliver, « Becoming Liberal, Unbecoming Liberalism: Liberal-Local Hybridity via the Everyday as a Response to the Paradoxes of Liberal Peacebuilding », *Journal of Intervention and Statebuilding* 3, n°3, 2009, pp. 324–344 ; HEATHERSHAW, John, « Unpacking the Liberal Peace: The Dividing and Merging of Peacebuilding Discourses », *Millennium: Journal of International Studies* 36, n°3, 2008, pp. 597–621 ; LIDÉN, Kristoffer, « Building Peace between Global and Local Politics: The Cosmopolitical Ethics of Liberal Peacebuilding », *International Peacekeeping* 16, n°5, 2009, pp. 616–634 ; CHANDLER, David, « The Uncritical Critique of 'Liberal Peace' », *Review of International Studies* 36, n°1, 2010, pp. 137–155 ; MAC GINTY, Roger, et RICHMOND, Oliver, « Myth or Reality: Opposing Views on the Liberal Peace and Post-war Reconstruction », *Global Society* 21, n°4, 2007, pp. 491–97 ; MAC GINTY, Roger, et RICH-

MOND, Oliver, « The Local Turn in Peace Building: A Critical Agenda for Peace », *Third World Quarterly* 34, n°5, 2013, pp. 763–783 ; et DONAIS, Timothy, « Empowerment or Imposition? Dilemmas of Local Ownership in Post-conflict Peacebuilding Processes », *Peace & Change* 34, n°1, 2009, pp. 3–26.

8. RICHMOND, BJÖRKDAHL et KAPPLER, « *Emerging EU Peacebuilding Framework* », p. 454.

9. POGODDA, Sandra, et al., « Assessing the Impact of EU Governmentality in Post-conflict Countries: Pacification or Reconciliation? », *European Security* 23, n°3, 2014, p. 228.

10. *Id.*

11. *Id.*

12. PUGLIERIN, Jana, FEYOCK, Sebastian, et VAN DIEPEN, Yvonne, « Ertüchtigen statt wegsehen: Eine deutsche Initiative soll das Krisenmanagement der GSVP verbessern », *Internationale Politik* 2, mars 2014, p. 60.

13. MAJOR, Claudia, MÖLLING, Christian, et VORRATH, Judith, *Train + Equip = Peace?*, p. 3. *Stabilization Requires more than Capacity Building*, Berlin : German Institute for International Affairs, 2015, p. 2.

14. *Id.*

15. JUNCOS, Ana E., « Member State-Building versus Peacebuilding: The Contradictions of EU State-Building in Bosnia and Herzegovina », *East European Politics* 28, n°1, 2011, pp. 57–58 ; KRAUSE, Joachim, et RONZITTI, Natalino, éd., *The EU, the UN and Collective Security: Making Multilateralism Effective*, Abingdon : Routledge, 2012 ; MORSUT, Claudia, « The UN and EU in the DRC: Effective Multilateralism? EU-UN Cooperation in the DRC, 2003–2006 », *International Peacekeeping* 16, n°2, 2009, pp. 261–272 ; IOANNIDES, Isabelle, et COLLANTES-CELADOR, Gemma, « The Internal-External Security Nexus and EU Police/Rule of Law Missions in the Western Balkans », *Conflict, Security & Development* 11, n°4, 2011, pp. 415–445 ; LYNCH, Catherine, « Evaluating the Peace-Building Impact of Structural Funds Programmes: The EU Programme for Peace and Reconciliation in Northern Ireland », *Evaluation* 13, n°1, 2007, pp. 8–31 ; POGODDA et al., « Assessing the Impact », pp. 227–249 ; KIRCHNER, Emil, « Common Security and Defence Policy Peace Operations in the Western Balkans: Impact and Lessons Learned », *European Security* 22, n°1, 2013, pp. 36–54.

16. SCHULZ, Michael, et SÖDERBAUM, Fredrik, « Theorising the EU's Role in Regional Conflict Management », *European Security* 19, n°3, 2010, pp. 361–376 ; KAPPLER, Stefanie, « Divergent Transformation and Centrifugal Peacebuilding: The EU in Bosnia and Herzegovina », *International Peacekeeping* 19, n°5, 2012, pp. 612–627 ; JUSTINO, Patricia, BRÜCK, Tilman, et VERWIMP, Philip, éd., *A Micro-level Perspective on the Dynamics of Conflict, Violence, and Development*, Oxford, UK : Oxford University Press, 2013 ; et MAJOR, Claudia, et MÖLLING, Christian, « Towards an EU Peacebuilding Strategy: The Effects of the Lisbon Treaty on the Comprehensive Approach of the EU in the Area of Civilian Crisis Management », *European Foreign Affairs Review* 18, 2013, pp. 45–62.

17. Conseil européen, EUCO 217/13, Bruxelles, 20 décembre 2013, p. 3, [www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_Data/docs/pressdata/en/ec/140245.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/en/ec/140245.pdf).

18. DOMM, Rory, « Europeanisation without Democratisation: A Critique of the International Community Peacebuilding Strategy in Bosnia and Herzegovina », *Southeast European and Black Sea Studies* 7, n°1, 2007, pp. 159–176 ; PEARCE, Jenny, « The International Community and Peacebuilding », *Development* 48, n°3, 2005, pp. 41–49 ; TSCHIRGI, Necla, « Strategic Frameworks and Peacebuilding: Current Trends and Critical Directions », *Journal of Peacebuilding & Development* 5, n°2, 2010, pp. 1–5 ; et JANTZI, Terrence L. et JANTZI, Vernon E., « Development Paradigms and Peacebuilding Theories of Change: Analysing Embedded Assumptions in Development and Peacebuilding », *Journal of Peacebuilding & Development* 5, n°1, 2009, pp. 65–80.

19. OVERHAUS, Marco, et PETER, Mateja, *The EU and Peacebuilding: South Sudan and the Sabel Initiative That the Union Is Rethinking Its Concepts but Not Yet Changing Its Policies*, Berlin : German Institute for International Affairs, 2012, p. 3 ; et FURNESS, Mark, et VOLLMER, Frank, *EU Joint Programming: Lessons from South Sudan for EU Aid Coordination*, Bonn : German Development Institute, 2013.

20. OVERHAUS et PETER, *EU and Peacebuilding*, p. 3 ; et « *International Donor Conference: €3.25 Billion Mobilised by International Community to Rebuild Mali* », communiqué de presse, Commission européenne, 15 mai 2013.

21. BOYCE, James K., « Aid Conditionality as a Tool for Peacebuilding: Opportunities and Constraints », *Development and Change* 33, n°5, 2002, pp. 1025–1048 ; LE MORE, Anne, *International Assistance to the Palestinians after Oslo: Political Guilt, Wasted Money*, Abingdon : Routledge, 2008 ; et WOODWARD, Susan L., « The Political Economy of Peacebuilding and International Aid », in *Routledge Handbook of Peacebuilding*, éd. Roger Mac Ginty, Abingdon : Routledge, 2013, pp. 325–335.

22. MAJOR, MÖLLING et VORRATH, *Train + Equip = Peace?*, 3 ; HAESEBROUCK, Tim, et VAN MEIRVENNE, Melanie, « EUFOR RCA and CSDP Crisis Management Operations: Back on Track? », *European Foreign Affairs Review* 20, n°2, 2015, pp. 267–285 ; et SHEPHERD, Alistair J. K., « The European Security Continuum and the EU as an International Security Provider », *Global Society* 29, n°2, 2015, pp. 156–174.

23. « *EUAVSEC South Sudan* », Action extérieure de l'Union européenne, consulté le 19 mai 2016, www.eeas.europa.eu/archives/csdp/missions-and-operations/euavsec-south-sudan/index\_en.htm.

24. ZAMBAKARI, Christopher, « South Sudan and the Nation-Building Project: Lessons and Challenges », *International Journal of African Renaissance Studies: Multi-, Inter- and Transdisciplinarity* 8, n°1, 2013, pp. 5–29 ; DE WAAL, Alex, et MOHAMMED, Abdul, « Breakdown in South Sudan: What Went Wrong—and How to Fix It », *Foreign Affairs*, 1<sup>er</sup> janvier 2014, www.foreignaffairs.com/articles/sudan/2014-01-01/breakdown-south-sudan ; et DE WAAL, Alex, « When Kleptocracy Becomes Insolvent: Brute Causes of the Civil War in South Sudan », *African Affairs* 114, n°456, 2014, pp. 347–369.

25. « *Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali)* », Action extérieure de l'Union européenne, décembre 2015, www.eeas.europa.eu/archives/csdp/missions-and-operations/eutm-mali/pdf/factsheet\_eutm\_mali\_fr.pdf.

26. GÖLER, Daniel, « Zwischen Security Provider und Security Consultant: Veränderungen im Leitbild der strategischen Kultur der Europäischen Union », *Zeitschrift für Außen- und Sicherheitspolitik* 7, n°3, 2014, pp. 323–342 ; DICKE, Rachel, « The European Union Training Mission in Mali: A Case Study », *Croatian International Relations Review* 20, n°71, 2014, pp. 91–119 ; et TARDY, Thierry, *CSDP: Getting Third States on Board*, Bruxelles : Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, 2014.

27. MAJOR, MÖLLING et VORRATH, *Train + Equip = Peace?*, pp. 2–3.

28. SUHRKE, Astri, « Waging War and Building Peace in Afghanistan », *International Peacekeeping* 19, n°4, 2012, pp. 478–491 ; QUIE, Marissa, « Peace-Building and Democracy Promotion in Afghanistan: The Afghanistan Peace and Reintegration Programme and Reconciliation with the Taliban », *Democratization* 19, n°3, 2012, pp. 553–574 ; THIESSEN, Chuck, *Local Ownership of Peacebuilding in Afghanistan: Shouldering Responsibility for Sustainable Peace and Development*, Lanham, MD : Lexington Books, 2014 ; GOODHAND, Jonathan, et SEDRA, Mark, « Rethinking Liberal Peacebuilding, Statebuilding and Transition in Afghanistan: An Introduction », *Central Asian Survey* 32, n°3, 2013, pp. 239–254 ; et JARSTAD, Anna K., « Unpacking the Friction in Local Ownership of Security Sector Reform in Afghanistan », *Peacebuilding* 1, n°3, 2013, pp. 381–396.

29. DONAIS, Timothy, *Peacebuilding and Local Ownership: Post-conflict Consensus-Building*, Abingdon : Routledge, 2012 ; ZÜRCHER, Christoph, et al., *Costly Democracy: Peacebuilding & Democratization after War*, Stanford, CA : Stanford University Press, 2013 ; et PHILIPSEN, Lise, « When Liberal Peacebuilding Fails: Paradoxes of Implementing Ownership and Accountability in the Integrated Approach », *Journal of Intervention and Statebuilding* 8, n°1, 2014, pp. 42–67.

30. VREELAND, James Raymond, « The Effect of Political Regime on Civil War: Unpacking Anocracy », *Journal of Conflict Resolution* 52, n°3, juin 2008, p. 404.

31. BULLIET, Richard W., « Monarchs and Mamluks, or How Do You Say 'Thank You' for \$20 Billion? », *Middle East Law and Governance* 7, n°1, 2015, pp. 16–24 ; et HASSAN, Oz, « Undermining the Transatlantic Democracy Agenda? The Arab Spring and Saudi Arabia's Counteracting Democracy Strategy », *Democratization* 22, n°3, 2015, pp. 479–495.

32. KORTEWEG, Rem, « Treacherous Sands: The EU and Terrorism in the Broader Sahel », *European View* 13, n°2, 2014, pp. 251–258 ; et AMMOUR, Lawrence A., « Regional Security Cooperation in the Maghreb and Sahel: Algeria's Pivotal Ambivalence », *Africa Security Brief* 18, 2012, pp. 1-8.

33. STEWART, Emma J., « Capabilities and Coherence? The Evolution of European Union Conflict Prevention », *European Foreign Affairs Review* 13, n°2, 2008, pp. 229–253 ; PICKERING, Paula M., « The Constraints on European Institutions' Conditionality in the Western Balkans », *Europe-Asia Studies* 63, n°10, 2011, pp. 1939–1944 ; YOUNGS, Richard, « Democratic Institution-Building and Conflict Resolution: Emerging EU Approaches », *International Peacekeeping* 11, n°3, 2004, pp. 526–543 ; et HOFMANN, Stephanie C., « Overlapping Institutions in the Realm of International Security: The Case of NATO and ESDP », *Perspectives on Politics* 7, n°1, 2009, pp. 45–52.

34. BURKE, Adam, « Peacebuilding and Rebuilding at Ground Level: Practical Constraints and Policy Objectives in Aceh », *Conflict, Security & Development* 8, n°1, 2008, pp. 47–69 ; KRAUSE et RONZITTI, EU, *the UN and Collective Security* ; et BENNER, Thorsten et ROTMANN, Philipp, « Learning to Learn? UN Peacebuilding and the Challenges of Building a Learning Organization », *Journal of Intervention and Statebuilding* 2, n°1, 2008, pp. 43–62.

35. DEARDEN, Stephen J. H., « Introduction: European Union Development Aid Policy: The Challenge of Implementation », *Journal of International Development* 20, n°2, 2008, pp. 187–192 ; DE CONING, Cedric, et FRIIS, Karsten, « Coherence and Coordination: The Limits of the Comprehensive Approach », *Journal of International Peacekeeping* 15, n° 1–2, 2011, pp. 243–272 ; PICIOTTO, Robert, « The Evaluation of Policy Coherence for Development », *Evaluation* 11, n°3, 2005, pp. 311–330 ; et FAUST, Jörg, et MES-SNER, Dirk, *Organizational Challenges for an Effective Aid Architecture: Traditional Deficits, the Paris Agenda and Beyond*, Bonn : German Development Institute, 2007.

36. CARBONE, Maurizio, « International Development and the European Union's External Policies: Changing Contexts, Problematic Nexuses, Contested Partnerships », *Cambridge Review of International Affairs* 26, n°3, 2013, pp. 483–496 ; et HENSELL, Stephan, « Coordinating Intervention: International Actors and Local 'Partners' between Ritual and Decoupling », *Journal of Intervention and Statebuilding* 9, n°1, 2015, pp. 89–111.

37. « Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel », Service européen pour l'action extérieure 2011, p. 8, [www.eeas.europa.eu/delegations/mali/documents/strategie\\_sahelue\\_fr.pdf](http://www.eeas.europa.eu/delegations/mali/documents/strategie_sahelue_fr.pdf).

38. Cf. Service européen pour l'action extérieure, consulté le 19 mai 2016, [http://eeas.europa.eu/index\\_en.htm](http://eeas.europa.eu/index_en.htm).

39. OVERHAUS et PETER, *EU and Peacebuilding*, p. 2.

40. « Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel », p. 6.

41. VAN DER ZWAN, Joost, *Evaluating the EU's Role and Challenges in Sudan and South Sudan*, Londres : International Alert, septembre 2011, p. 18, [www.ifp-ew.eu/pdf/092011IfPEWSudan.pdf](http://www.ifp-ew.eu/pdf/092011IfPEWSudan.pdf).

42. *Id.*, 4.

43. PUGLIERIN, FEYOCK et VAN DIEPEN, *Ertüchtigen statt wegsehen*, p. 61.

44. *Id.*, 64.

45. MAJOR, MÖLLING et VORRATH, *Train + Equip = Peace??*, p. 3. ; et STRAZZARI, Francesco, et THOLENS, Simone, « 'Tesco for Terrorists' Reconsidered: Arms and Conflict Dynamics in Libya and in the Sahara-Sahel Region », *European Journal on Criminal Policy and Research* 20, n°3, 2014, pp. 343–360.

46. SHAW, Scott, « Fallout in the Sahel: The Geographic Spread of Conflict from Libya to Mali », *Canadian Foreign Policy Journal* 19, n°2, 2013, pp. 199–210 ; ZUNES, Stephen, « Lessons and False Lessons from Libya », *Peace Review: A Journal of Social Justice* 25, n°4, 2013, pp. 590–595 ; et STRAZZARI, Francesco, « Libyan Arms and Regional Instability », *International Spectator: Italian Journal of International Affairs* 49, n°3, 2014, pp. 54–68.

47. STRAZZARI, « *Libyan Arms and Regional Instability* ».

48. MAJOR, MÖLLING et VORRATH, *Train + Equip = Peace?*, p. 3. Voir également RONEN, Yehudit, « Libya, the Tuareg and Mali on the Eve of the 'Arab Spring' and in Its Aftermath: An Anatomy of Changed Relations », *Journal of North African Studies* 18, n°4, 2013, pp. 544–559 ; DANJIBO, Nathaniel D.,

« The Aftermath of the Arab Spring and Its Implications for Peace and Development in the Sahel and Sub-Saharan Africa », *Strategic Review for Southern Africa* 35, n°2, 2013, pp. 16–34 ; KLUTE, Georg, « Post-Gaddafi Repercussions in Northern Mali », *Strategic Review* 35, n°2, 2013, pp. 53–67 ; et STRAZZARI, « *Libyan Arms and Regional Instability* ».

Visitez notre site web

[http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj\\_f/Index\\_F.asp](http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/Index_F.asp)